CREABETON AG
Bohler 5 · 6221 Rickenbach (LU)
0848 400 401 info@creabeton.ch
creabeton.ch

FICHE PRATIQUE

PAVÉS EN BÉTON POUR DES SURFACES ACCESSIBLES SANS OBSTACLES

Contexte

Cette fiche pratique contient des informations sur les pavés en béton fabriqués et testés conformément à la norme SN/EN 1338 (terme contenu dans la norme EN 1338:2003 Pavés en béton). Les pavés en béton servent à stabiliser les surfaces de circulation et les espaces publics. Ils sont fabriqués mécaniquement dans des moules et se distinguent par leur résistance élevée, leurs dimensions très précises, leur résistance au gel/sel de déneigement et leur facilité de pose. Ils se déclinent en une grande variété de formes et de surfaces, allant du lisse classique au structuré rustique, et peuvent être traités selon différentes méthodes de finition. Les pavés en béton permettent de créer des surfaces durables, robustes et esthétiques et conviennent aux allées de jardin, aux places de stationnement et aires de stockage, aux routes ainsi qu'à l'aménagement d'espaces publics.

Les aspects écologiques actuels tels que la gestion des eaux pluviales, le principe de ville-éponge, etc., sont parfois difficiles à concilier avec la construction sans obstacles. Des solutions à cet effet sont présentées ici. Les pavés en béton sont conçus pour une construction non liée et peuvent généralement être disposés selon différents modèles de pose. Cette aide à la planification présente les produits de CREABETON AG pouvant être utilisés pour aménager des surfaces sans obstacles. L'adéquation des produits avec l'utilisation envisagée varie selon le domaine d'application, par exemple l'accessibilité des bâtiments, les alentours des bâtiments, les surfaces piétonnes dans l'espace public, les installations routières, les aires de stationnement ou les espaces verts.

Le centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles a accompagné l'élaboration de la fiche technique « Pavés en béton pour des surfaces accessibles sans obstacless ».

Normes et directives

Les normes et directives suivantes sont prises en compte :

- Directive « Rues – Chemins – Places » du centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles
- VSS SN 640 075 « Espace de circulation sans obstacles », norme et annexe normative
- SIA 500:2009 « Constructions sans obstacles » (norme en cours de révision/consultation chez la SIA depuis juillet 2025)
- Documentation technique « Sols » du bpa

Services de consultations

Des services de consultation dédiés à la construction sans obstacles existent dans tous les cantons. Ils accompagnent les projets et examinent les plans d'exécution. Leurs coordonnées figurent sur architecturesansobstacles.ch, rubrique « Services de consultations ». Ils sont classés par domaine de spécialisation et par canton.

Exigences relatives aux pavés en béton

Les pavés en béton sont fabriqués et testés avec ou sans béton de parement selon la norme SN EN 1338. Ils satisfont généralement aux exigences des catégories suivantes :

- résistance au gel et au sel de déneigement classe D
- résistance à l'abrasion classe I
- résistance à la traction par fendage classe U

Les pavés filtrants en béton à structure poreuse ne sont pas fabriqués conformément à la norme SN/EN 1338.

En outre, les exigences suivantes doivent être respectées et prises en compte pour les produits :

- Les vibrations peuvent provoquer des spasmes et de l'incontinence chez les personnes en fauteuil roulant et nécessitent un effort physique plus important pour manœuvrer et circuler.
- Les personnes malvoyantes auront davantage de difficultés à s'orienter avec leur canne sur des revêtements inégaux.
- Les cannes/béquilles ainsi que les petites roues des aides à la mobilité comme les déambulateurs peuvent se coincer dans les joints larges et profonds, ce qui peut provoquer des chutes.
- Les propriétés antidérapantes et la résistance au glissement sont particulièrement importantes pour les personnes qui ont des difficultés à marcher ou qui se déplacent en fauteuil roulant ou avec un déambulateur car ces surfaces réduisent le risque de chute.

Planéité de la surface : les surfaces lisses ou structurées ne doivent pas présenter des irrégularités supérieures à 3 mm. En raison de la précision élevée de leurs dimensions, les pavés en béton peuvent être posés avec une grande précision. Les surfaces structurées présentent généralement des irrégularités comprises entre 0,5 et 1,5 mm de hauteur.

Résistance / Durabilité : les produits présentent la résistance nécessaire pour garantir une utilisation durable. La résistance au gel et au sel de déneigement ainsi que la résistance à l'abrasion satisfont aux exigences définies dans les normes.

Largeur des joints : les pavés en béton présentent généralement des largeurs de joints comprises entre 1,5 et 10 mm.

- **SIA 500** 3.2.7 : les joints ouverts ne doivent pas dépasser 10 mm. Les joints plus larges doivent être remplis sur toute leur surface, de manière plane et durable.
- La **documentation technique « Sols » du bpa** autorise une largeur de joint ≤ 10 mm et une profondeur de joint ≤ 5 mm lorsque le joint est rempli.
- **Recommandations du bpa :** les joints ouverts ne doivent pas dépasser 10 mm ; ils doivent être remplis sur toute leur surface, de manière plane et durable.
- **SN 640 075 VSS :** aucune indication officielle
- **Directive « Rues – Chemins – Places » du centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles :** les chanfreins et les arêtes cassées doivent être pris en compte dans l'évaluation des largeurs maximales admissibles des joints. Il en résulte ainsi un « écartement ». Celui-ci est déterminant pour éviter ou réduire les vibrations.

Les joints peuvent être remplis avec **du sable ou du mortier de jointoiement** à base de résine synthétique, ce qui leur confère de meilleures propriétés en termes de praticabilité et de carrossabilité. C'est principalement le cas avec des pavés en béton à arêtes vives ou présentant des mini/micro-chanfreins. Le mortier de jointoiement existe en systèmes fermés ou perméables ; ces derniers peuvent être utilisés sur toute la surface ou seulement dans une zone ciblée (voie d'accès, etc.). En revanche, avec des joints étroits (pavés de petite et grande taille), l'effet est peu perceptible.
Le joint n'est fonctionnel que lorsqu'il est entièrement rempli. Le réapprovisionnement en sable ou en gravillons fait partie de l'entretien d'une surface pavée en béton et est indispensable.

Chanfreins, arêtes vives : les pavés en béton sont généralement fabriqués avec des chanfreins afin de protéger les arêtes (et d'éviter ainsi tout dommage lors de la pose). La taille des chanfreins est généralement réduite et réalisée avec des mini/micro-chanfreins (1 × 1 mm ou 1 × 1,5 mm, etc.), qui sont presque invisibles. La largeur des joints et le chanfrein déterminent la largeur d'écartement. Celle-ci doit être la plus faible possible pour garantir la praticabilité piétonne et routière. Lorsque l'écartement entre les joints est réduit, les pavés en béton à arêtes vives présentent d'excellentes propriétés de marche et de roulement, mais celles-ci ne sont pas définies par des normes.

Entretoises, pose de pavés en béton : la plupart des pavés en béton sont réalisés avec des entretoises ou des ergots d'emboîtement afin de compenser les tolérances dimensionnelles et d'éviter l'éclatement des arêtes. Pour garantir une meilleure stabilité, les surfaces situées dans des zones routières sont souvent dotées d'un système d'emboîtement par ergots.
Les pavés en béton sont généralement posés les uns contre les autres (en contact direct avec les entretoises/ergots). Un véritable « aboutement » des bords des pavés, comme c'est le cas avec les pavés en pierre naturelle, n'a pas lieu. Le terme « joints aboutés », tel qu'il est mentionné dans la norme VSS SN 640 075, peut entraîner des incertitudes lors de l'évaluation. Il se réfère probablement aux pavés en béton sans ergots, réalisés avec des joints minimaux. En raison de l'éclatement des arêtes, les pavés sans entretoises ou sans ergots d'emboîtement sont utilisés uniquement dans les zones praticables.

La pose en rangées/à l'anglaise, en diagonale ou en orientation alternée en chevrons ainsi que les modèles de pose multi-formats peuvent contribuer à améliorer la praticabilité : lorsque les joints ne sont pas perpendiculaires au sens de circulation, cela réduit les vibrations sur le fauteuil roulant.

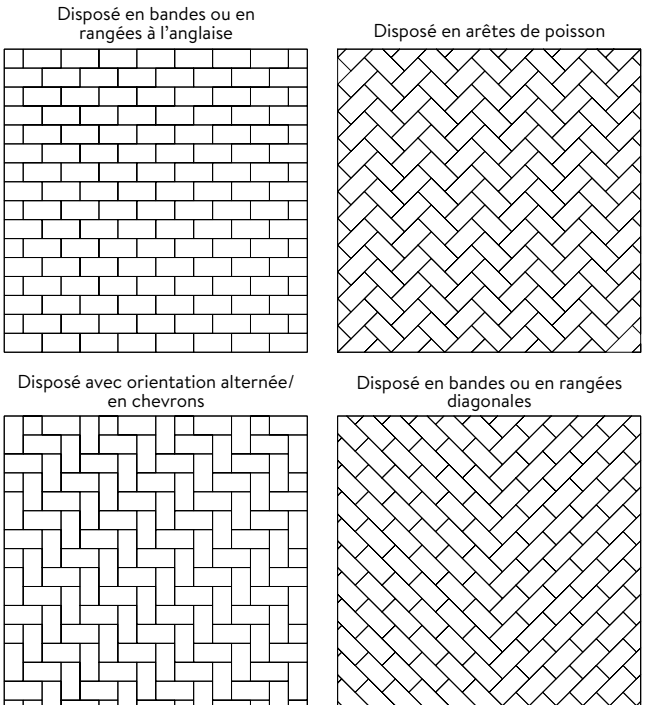

Illustration 1 : influence du revêtement sur le sens de circulation

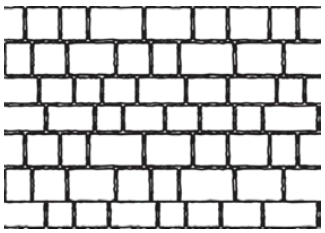

Illustration 2 : modèle de pose multi-formats

Traitement des surfaces : les pavés en béton sont souvent réalisés avec les finitions suivantes ; elles influencent favorablement ou défavorablement la praticabilité pour les piétons et la carrossabilité pour les véhicules. En fonction du procédé, la résistance au glissement peut être améliorée.

- **Arêtes cassées :** procédé de vieillissement au tambour (usinage plus grossier des arêtes) ou machine de vieillissement à percuteurs (usinage plus fin des arêtes) en usine. Le procédé à percuteurs est mieux adapté car la planéité est moins réduite et les vibrations sont moins importantes qu'avec le procédé au tambour.
- **Sablage :** traitement de surface par sablage à l'aide d'un matériau de sablage (matériau de sablage noble, sable, déchets d'acier) en usine ou sur le chantier.
- **Polissage :** traitement de surface par projection d'abrasifs (abrasifs de qualité supérieure, sable, ferraille) en usine ou sur chantier.
- **Bouchardé :** pour la finition de la surface et principalement pour améliorer la résistance au glissement sur le chantier.
- **Lavé :** pour rendre la surface rugueuse afin d'obtenir une modification visuelle et d'améliorer les propriétés antidérapantes. Traitement directement sur les produits fraîchement fabriqués dans l'usine.
- **Brossage :** utilisation de brosses diamantées pour éliminer les résidus de béton issus du lavage ou pour un traitement de surface plus fin en usine.

Résistance au glissement / praticabilité pour les piétons et les véhicules selon le bpa :
pour les propriétés antidérapantes, les directives de la documentation technique du bpa « Sols » s'appliquent.
Les revêtements de sol présentant une surface irrégulière ou de grandes ouvertures (p. ex. pavés-gazon ou grilles-gazon) ne sont que partiellement adaptés, voire inadaptés.

Pavés filtrants, pavés écologiques : pour améliorer le microclimat (évaporation), gérer les eaux pluviales (infiltration, rétention) et pour recharger les nappes phréatiques, on utilise souvent des pavés en béton présentant les caractéristiques suivantes.

Pavés filtrants : infiltration à travers le pavé (structure poreuse)
Pavés écologiques : infiltration à travers des joints élargis
Grilles-gazon : infiltration par des alvéoles (les grilles-gazon ne conviennent pas à des surfaces sans obstacles ; les pavés écologiques conviennent sous certaines conditions, en fonction de la largeur des joints et du matériau de remplissage)

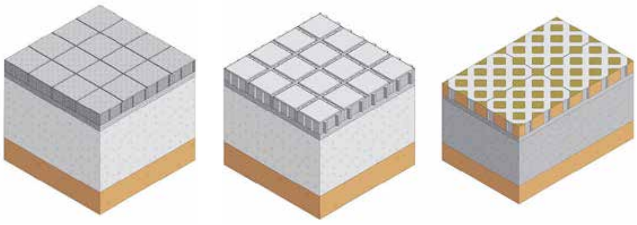

Illustration 3 : comparaison entre les pavés filtrants, les pavés écologiques et les grilles-gazon (de gauche à droite)

Normes et directives relatives aux revêtements sans obstacle
Adéquation de différents revêtements selon les **directives « Rues – Chemins – Places »** du centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles :

Revêtement	Adéquation	Directives – Référence
Pavés en béton / pavés en clinker	approprié	Chiffre 2.1
Boulets, grilles-gazon	inapproprié	«»

> Remarque : voir aussi le tableau détaillé dans la norme SN 640 075, annexe chiffre 12. En cas de doutes concernant l'adéquation d'un revêtement avec une application donnée, il convient de faire appel à des spécialistes.

Largeur des joints pour les pavages et les dallages : si possible, 6 à 8 mm ; utiliser des pavés à arêtes vives.
> Remarque : pour que les pavages et dallages soient praticables, les joints ne doivent pas provoquer de vibrations et ne doivent pas entraîner de résistance importante au roulement.

Adéquation des différents revêtements selon la norme VSS SN 640 075 :
au moment de choisir les revêtements, il convient de tenir compte de l'importance du tronçon dans le réseau piétonnier. Les voies principales doivent satisfaire à des exigences de qualité plus élevées que les autres surfaces piétonnes dont l'importance dans le réseau piétonnier est secondaire. Sont considérées comme voies principales les surfaces piétonnes empruntées par la plupart des piétons, qui repré-

sentent une liaison importante au sein du réseau piétonnier ou qui permettent d'accéder à des bâtiments fortement fréquentés par le public. Concernant les places, on distingue les voies principales et les autres surfaces.
Lorsqu'une voie principale est définie sur des places ou sur des pavages dans des centres historiques et qu'elle ne couvre pas la totalité de la surface piétonne, sa largeur doit être déterminée conformément au chiffre 5.1.
La largeur minimale des surfaces piétonnes est de 1,80 m. Si elle est inférieure, des possibilités de contournement doivent être prévues à des intervalles aussi rapprochés que possible (max. 50 m). Dans ce cas, la largeur de la voie de passage doit atteindre au minimum 1,20 m.

Concernant les voies principales, les pavés en béton présentant des arêtes vives sans chanfrein ou ceux posés avec une grande précision et présentant des joints aboutés sont considérés comme partiellement appropriés pour améliorer la planéité.

Illustration 4 : voies principales

Pour les autres surfaces piétonnes, la norme VSS SN 640 075 considère les pavés en béton comme un revêtement approprié.

Type de revêtement	Voie principale	Autres voies	Remarques et conditions	Norme/référence
Pavés autobloquants, pavés en béton	o	+	Les pavés à arêtes vives sans chanfrein, les joints aboutés et une grande précision de pose contribuent à améliorer la planéité.	Chiffre 12.1
Grille-gazon	–	–		Chiffre 12.1
Dalles en pierre artificielle, dalles en béton, dalles en béton lavé	o [1), 2)]	+	Convient aux voies principales, à condition que les surfaces soient légèrement structurées, que la largeur des joints soit minimale et que les dalles ne présentent si possible aucun chanfrein. Si possible, disposer les joints de manière oblique par rapport au sens de la circulation.	Chiffre 12.1
Revêtements céramiques, clinker	o [1), 2)]	+	Convient aux voies principales, à condition que les joints soient aboutés ou remplis sur toute la surface. Garantir la résistance au glissement même en cas d'humidité, notamment dans les pentes.	Chiffre 12.1

+ approprié
o partiellement approprié
– non approprié

[1)] Nécessite une qualité d'exécution élevée et un entretien approprié pour éviter les irrégularités dues au déplacement vertical et horizontal des dalles et des pavés ainsi que le creusement des joints.

[2)] À condition d'utiliser les plus petites largeurs de joint possibles selon la norme SN 640 482 « Dallages : conception, dimensionnement, exigences et exécution » (9).

Adéquation des revêtements en tant que support pour les marquages tactilo-visuels conformément à la norme VSS SN 640 075 :

Les valeurs du tableau concernant la proportion de joints et leur largeur s'appliquent uniquement aux surfaces sur lesquelles des marquages tactiles et visuels sont apposés, par exemple dans les gares.

Type de revêtement	Adéquation	Exigences et remarques
Pavé autobloquant, pavage en béton sans chanfrein, avec joints aboutés	+	– La proportion de joints du revêtement environnant ne doit pas dépasser 6% (p. ex. largeur des joints de max. 6 mm pour des pavés autobloquants de 0,20 m × 0,20 m). – Des marquages tactilo-visuels en plastique à froid sont possibles après traitement préalable : stabilisation des pavés autobloquants et des pavés en béton, ainsi qu'application d'un apprêt noir pour assurer l'adhérence et le contraste de luminosité. – Comme alternative au marquage, il est possible d'utiliser des pavés en béton avec une structure en relief conformément à la norme SN 640 852 [15].
Revêtements en dalles, béton, pierre artificielle, céramique, pierre naturelle traitée mécaniquement (bouchardée, sablée ou flammée)	o	– La proportion de joints du revêtement environnant ne doit pas dépasser 6% (p. ex. largeur des joints de max. 10 mm pour des dalles de 0,40 m × 0,40 m). – Des marquages tactilo-visuels en plastique à froid sont possibles après traitement préalable : application d'un apprêt (p. ex. pour les dalles en béton), ponçage de la surface et apprêt (dalles en pierre naturelle et artificielle). Dans la pratique, des problèmes de durabilité apparaissent sur les revêtements en pierre naturelle. – Comme alternative, il est possible d'utiliser des dalles avec structure en relief selon la norme SN 640 852 [15] et présentant un contraste de luminosité par rapport au revêtement environnant.

Adéquation des revêtements de sol selon SIA 500, annexe B :

Type de revêtement	Carrossabilité (résistance au roulement, vibrations)	Praticabilité (risque de chute, sécurité à la marche)	Résistance au glissement (selon l'humidité et l'encrassement)	Norme/référence
Pavés autobloquants avec joints aboutés	++	++	++	Chiffres 3, 2, 6
Dalles en pierre artificielle ou béton lavé structure grossière (1)	o	+	++	Chiffres 3, 2, 6
Dalles en pierre artificielle ou béton lavé structure fine (1)	++	++	++	Chiffres 3, 2, 6
Revêtements en céramique (1)	++	++	o	Chiffres 3, 2, 6
Grilles-gazon	––	––	+	Chiffres 3, 2, 6

++ tout à fait approprié (1) joints aboutés ou entièrement remplis
+ approprié
o partiellement approprié
– peu approprié
–– non approprié

Adéquation/recommandation des pavés en béton CREABETON pour des surfaces accessibles sans obstacle
(sur la base de VSS SN/EN 640 075 a, SIA 500 et de la directive « Rues – Chemins – Places » du centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J2011	Pavés structurés FRIEDA®	Arêtes cassées AV **7)**	**o** **(+)**	**+**	< 3% 0 à 3 mm	–	Structure de surface 0 – 1,5 mm, formats divers 8,8 – 11,8 cm mélangés, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 4,5 mm
J2012	Pavés FRIEDA® FORMATO structurés	Arêtes cassées AV **7)**	**o** **(+)**	**+**	1 à 3 mm	–	Structure de surface 0 – 1,5 mm, formats divers 10 – 30 cm mélangés, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 5 mm
J2013	Pavés sauvages FRIEDA® structurés	Arêtes cassées AV **7)**	– **(o)**	**+**	env. 10% 3 à 6 mm	7400	Structure de surface 0 – 1,5 mm, formats divers 9,4 – 11,9 cm mélangés, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 7,5 mm, chemins de max. 100 m pour les voies principales
J2015	Pavés FRIEDA® FORTE structurés	Arêtes cassées AV **7)**	**o**	**+**	env. 11% 4 à 10 mm	7400	Structure de surface 0 – 1,5 mm, formats divers 10 – 20 cm mélangés, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 7,5 mm, chemins de max. 100 m pour les voies principales, classe de trafic T2 (T3) possible
J4029	Pavés écologiques FRIEDA® DRAIN structurés	Arêtes cassées AV **7)**	–	**o** **o 3)**	env. 13% 10 mm	5700	Structure de surface 0 – 1,5 mm, formats divers 7,5 – 16,8 cm mélangés, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 13 mm
J2001	Pavés TEGULA®	Arêtes cassées **6)**	– **o 6)**	**o** **+ 6)**	< 3% 0 à 3 mm	–	Structure de surface lisse, formats divers 8/11, 11/16, 16/22, écartement avec le procédé au tambour = Ø 10 mm, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 5 mm 6)

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J4025	Pavés écologiques TEGULA® GRAVIER	Arêtes cassées AV **7)**	–	**.** **o 3)**	env. 10% 12 mm	6070	Structure de surface disponible avec arêtes vives ou arêtes cassées, formats 11,6/17,2, 17,2/23,2, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 15 mm
J2030	Pavés RIEMO®	Arêtes cassées	–	**o**	< 3% 0 à 3 mm	6070	Structure de surface lisse, formats 22/6/8, écartement avec le procédé au tambour = Ø 10 mm
J0001	Pavés CARENA® chanfreinés, lisses	Chanfrein B/H	–	**o**	3,5 mm	–	Structure de surface lisse, formats 12,5 – 37,5 cm, format 25 x 25 cm recommandé, écartement = 11,5 mm
J4011	Pavés filtrants CARENA® fino chanfreinés	Chanfrein B/H 4 × 2,5 mm	–	**o** **+ 7)**	3,5 mm	6100	Structure de surface lisse, structure poreuse fino, formats 12,5 – 25 cm, écartement = 11,5 mm
J0003	Pavés CARENA® arêtes vives lisses	arêtes vives	**+**	**+**	3,5 mm	–	Structure de surface lisse, formats 12,5 - 37,5 cm
J4002	Pavés filtrants CARENA® fino chanfreinés lavés avec parement noble	Chanfrein B/H 4 × 2,5 mm	–	**o**	3,5 mm	3000	Surface lavée, structure poreuse, format 25 x 25 cm recommandé, formats 12,5 – 25 cm, écartement = 11,5 mm
J0004	Pavé CARENA® chanfreiné lavé	Chanfrein B/H 4 × 2,5 mm	–	**o**	3,5 mm	–	Structure de surface lavée, formats 12,5 – 25 cm, format recommandé : 25 x 25 cm, écartement = 11,5 mm
J4003	Pavés filtrants CARENA® JG JUSTGREEN fino chanfreinés	Chanfrein B/H 4 × 2,5 mm	–	–	3,5 mm	645	Surface lisse, fino et gazon synthétique, structure poreuse, format 25 × 25 cm, écartement = 11,5 mm
J4005	Pavés écologiques CARENA® GRAVIER chanfreinés		–	–		5400	Non approprié en raison des grands ergots
J4006	Pavés écologiques CARENA® GAZON chanfreinés		–	–		1250	Non approprié en raison des grands ergots

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J0011	Pavés CLASSIC® chanfreinés, lisses	Chanfrein B/H 6 × 3,5 mm *AV	–	–	1,5 mm		Structure de surface lisse, formats 10 – 30 cm, écartement = 13,5 mm, *objet spécifique 20/20/6 AV applicable
J4011	Pavés filtrants CLASSIC® fino chanfreinés	Chanfrein B/H 6 × 2,5 mm	–	–	1,5 mm	6100	Structure de surface lisse, structure poreuse fino, formats 10 – 20 cm, écartement = 13,5 mm
J4014	Pavés écologiques CLASSIC® DRAIN chanfreinés	Chanfrein B/H 6 × 3,5 mm	–	–	env. 6,2% 8 mm	3300	Structure de surface lisse, formats 10 – 20 cm, écartement = 20 mm
J4015	Pavés écologiques CLASSIC® GRAVIER chanfreinés	Chanfrein B/H 6 × 3,5 mm	–	–		6600	Non approprié en raison des grands ergots
J4016	Pavés écologiques CLASSIC® GAZON chanfreinés		–	–		1050	Non approprié en raison des grands ergots
J0020	Pavés hexagonaux OMEGA® légèrement chanfreinés lisses	Chanfrein B/H 2,5 × 1,5 mm	+	+	1,5 mm		Structure de surface lisse, écartement = 6,5 mm
J4042	Pavés écologiques OMEGA® légèrement chanfreinés		–	–		3670	Non approprié en raison des grands ergots
J2109	Pavés RAINA légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 3 × 1,5 mm	+	+	2 mm		Structure de surface lisse, formats 15 – 40 cm, écartement = 8 mm
J4021	Pavés filtrants RAINA fino, légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 3 × 1,5 mm	+	+	2 mm	6100	Structure de surface lisse, structure poreuse fino, formats 15 – 40 cm, écartement = 8 mm
J4022	Pavés écologiques RAINA DRAIN légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 3 × 1,5 mm	-	- **o 3)**	env. 5% 6 mm	2000	Structure de surface lisse, formats 15 – 40 cm, écartement = 12 mm
J0026	Pavés autobloquants H légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 3 × 1,5 mm	+	+	2 mm		Structure de surface lisse, format 16,5 – 20 cm, écartement = 8 mm
J4039	Pavés filtrants H fino, légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 3 × 1,5 mm	+	+	2 mm		Structure de surface lisse,structure poreuse fino. format 16,5 – 20 cm, écartement = 8 mm

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J0025	Pavés autobloquants BETA® chanfreinés	Chanfrein B/H 7,5 × 5,5 mm	–	–	2 mm		Structure de surface lisse, format 11,2 – 22,5 cm, écartement = 17 mm
J0034	Pavés autobloquants SIX SILENTA arêtes vives	AV	+	+	2,5 mm		Structure de surface lisse, format 19,7 – 20,2 cm
J4030	Pavés écologiques SIX SILENTA arêtes vives	AV	–	–			Non approprié en raison des grands évidements
J1060	Pavés LONGO®	AV	+	+	3 mm		Structure de surface lisse, format 12,5 – 50 cm
J4065	Pavés écologiques LONGO® GRAVIER	AV	–	o + **3)**	env. 9% 5,5 mm	5960	Structure de surface lisse, format 12,5 – 50 cm
J2009	Pavés ARENA® Vista	Arêtes cassées AV **7)**	– **o 3)**	o	env. 15% 0 à 50 mm	9450	Structure de surface 0 – 1,5 mm, multi-formats, formes organiques, joint au mortier obligatoire sur les voies principales pour une construction sans obstacle
J0016	Pavés VS5® pour charges lourdes	Chanfrein B/H 4,5 × 2 mm	–	o	3 mm		Structure de surface lisse, formats 15 – 30 cm, format 30 x 30 cm recommandé, écartement = 12 mm
J4018	Pavés écologiques VS5® pour charges lourdes		–	–		7110	Non approprié en raison des grands ergots
J2104	Pavés VEGAS légèrement chanfreinés	Chanfrein B/H 2 × 1 mm	+	+	2 mm		Structure de surface lisse, format 15 – 22,5 cm, écartement = 6 mm
J2107	Pavés TOLEDO SKY arêtes vives	AV	+	+	6 mm		Structure de surface polie, format 19,5 – 26 cm
K3106	Dallage pentagonal 5-Eck	Chanfrein B/H 1 × 1 mm	–	o	4 mm		Structure de surface lisse, rainurée, format 15 – 22,5 cm, écartement = 6 mm

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J4020	Pavés filtrants FILTROTEC®	Chanfrein B/H 4 × 2,5 mm	–	–	3,5 mm	6920	Structure de surface lisse, structure poreuse fino, formats 20/12 – 37 cm, écartement = 11,5 mm
K3109	Dallage POLYGON	Chanfrein B/H 7 × 7 mm	–	–	20 mm (6 mm à l'intérieur du module)	5890	Structure de surface lisse, rainurée, format 20 – 40 cm, Écartement = 34 mm (20 mm à l'intérieur du module)
J4045	CLIMA STONE Drain légèrement chanfreiné	Chanfrein B/H 2 × 2 mm	–	**o**	env. 2,4% 6 mm	5890	Surface lisse, format 14 – 28 cm, format 28 × 28 recommandé, écartement = 10 mm
J4043	CLIMA STONE Filtrant légèrement chanfreiné	Chanfrein B/H 2 × 2 mm	–	**o**	env. 2,4% 6 mm	6436	Surface lisse, structure poreuse fino, format 14 – 28 cm, format 28 × 28 recommandé, écartement = 10 mm

1) **+** approprié, **o** partiellement approprié, – non approprié
2) Joint au mortier avec ROMPOX®-D1 / ECOFINE, etc. (carrossable jusqu'à T3, faible perméabilité à l'eau) Amélioration des propriétés de circulation piétonne et routière
3) Joint au mortier avec ROMPOX®-DRAIN / ECOFINE, etc. (carrossable T1, perméabilité à l'eau env. 7000 l*s*ha) Amélioration des propriétés de circulation piétonne et routière
4) Tous les pavés autobloquants ou pavés en béton répondent au minimum à la norme R11 et supérieure (GS2 ou 3) Application spécifique en fonction du motif de ponçage / granulométrie pour les produits polis, sablés ou lavés
5) La qualité de surface peut être améliorée par un ponçage ultérieur de la surface posée / éventuellement nécessaire uniquement dans les zones de circulation piétonne et routière (optimisation de la planéité de la surface)
6) Arêtes cassées vieillissement mécanique à l'aide d'un percuteur éclats env. 1,5 mm (FRIEDA®, ARENA®) vieillissement mécanique au tambour éclats env. 3 à 5 mm (pavés TEGULA®)
7) Arêtes vives (AV) disponibles sur commande (optimisation de la planéité de la surface)

Définition des voies principales : sont considérées comme voies principales les surfaces piétonnes qui sont empruntées par la majorité des piétons, qui constituent une liaison importante au sein du réseau piétonnier ou qui garantissent l'accès à des bâtiments accueillant un public important.

Définition de l'accessibilité des bâtiments : sont considérées comme accès aux bâtiments les surfaces piétonnes qui garantissent l'accès principal aux bâtiments ouverts au public.
Définition des voies secondaires, autres surfaces piétonnes et aménagement des espaces : toutes les autres voies, surfaces et aménagements qui ne sont pas considérés comme des axes essentiels.

Définition de la taille maximale des joints et des chanfreins = écartement

J2001	Pavés TEGULA® arêtes cassées	Arêtes cassées	**o + 6)**	– **o 6)**	**o 6)**	< 3% 0 à 3 mm	–	Structure de surface lisse, formats divers 8/11, 11/16, 16/22, **écartement avec le procédé au tambour = Ø 10 mm, écartement avec le procédé au percuteur = Ø 5 mm**

Exemple de calcul de l'écartement pour les pavés TEGULA®
Écartement avec le procédé au tambour :
largeur des joints 0 – 3 mm = Ø 2 mm + éclats de 4 mm chacun (Ø 3 – 5 mm) = écartement 10 mm

Écartement avec le procédé à percuteur :
largeur de joint 0 – 3 mm = Ø 2 mm + éclats de 1,5 mm de chaque côté = écartement 5 mm

Largeur des joints = lj
Écartement = e

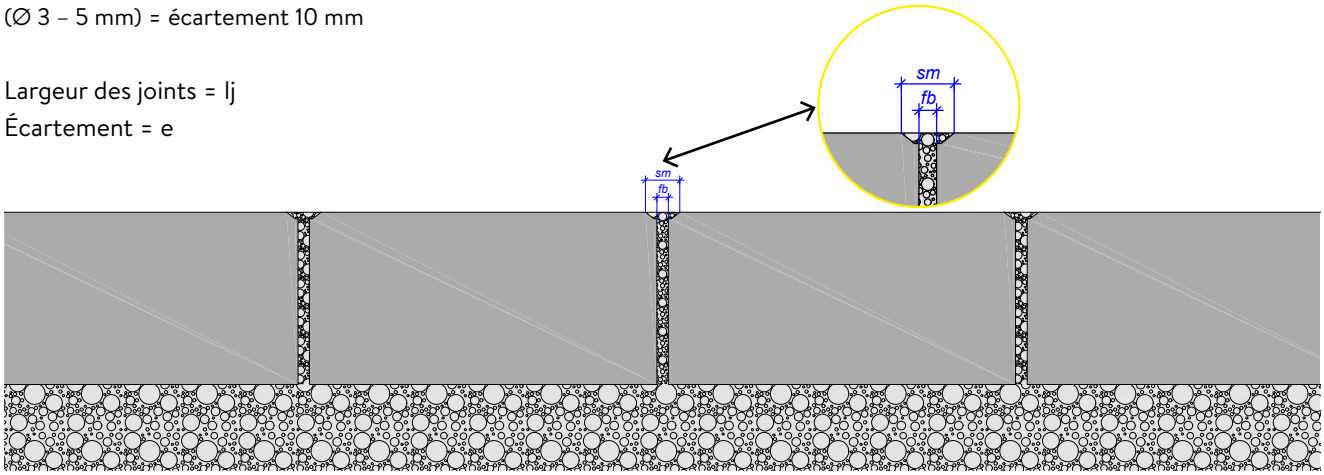

Adéquation / recommandation des pavés en béton CREABETON pour la réalisation de marquages tactilo-visuels :

N° de publication	Produit	Chanfrein (C) Arêtes vives (AV)	Voie principale Desserte des bâtiments	Voie secondaire / Autres zones piétonnes / Aménagement des espaces	Proportion de joints (%) Largeur de joints en mm	Capacité d'infiltration approx. l*s*ha avec jointoiement en gravillons	Remarques
J0005	Pavés pour lignes de sécurité CARENA®	Chanfrein 3 × 1 mm	+	+	2 mm	–	Structure de surface nervurée 0 – 4 mm, parement blanc, sable de quartz / gravillons, format 18,7 – 37,5 cm, écartement = 8 mm

Toutes les données techniques et les détails figurent dans la «Fiche technique du produit J0005 Pavé pour lignes de sécurité CARENA®».